Centre interdisciplinaire
de recherches en droit
constitutionnel et
administratif

UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS BRUXELLES

LE DROIT PUBLIC ÉCONOMIQUE BRUXELLOIS

Une politique "Capitale"

PIERRE-OLIVIER DE BROUX

MIDI DE L'IRIB – 18 MARS 2016

I. L'INFLUENCE FONDAMENTALE DU DROIT EUROPÉEN SUR LE DROIT RÉGIONAL

1. **Le droit européen comme contrainte**
   - Le contrôle des aides d'Etats
   - La consolidation des dettes publiques (SEC2010)
   - la création de SIEG (services d'intérêt économique général)
2. **Le droit européen comme source d'inspiration ou d'action**
   - l'ordonnance interdisant les OGM
   - la classification des entreprises

II. LA DIVERSITÉ DES MESURES D'INTERVENTION DANS L'ÉCONOMIE, QUI AMÈNENT À NUANCER LE RÔLE DU DROIT

1. **L'encadrement juridique très variable des institutions "publiques"**
   - Au sein de l'administration : Brucefo ou IBSA
   - Hors de l'administration: incubateurs ou ASBL administratives
2. **Le recours au droit qui reste vain**
3. **Le soutien affirmé à certains secteurs sans passer par le droit**
   - L'agriculture urbaine
   - Les centres d'affaires privés

III. LE MORCELLEMENT DES MESURES D'INTERVENTION DANS L'ÉCONOMIE, QUI AMENUISE SANS DOUTE LEUR IMPACT

1. Le morcellement des institutions
2. Le morcellement des mesures d'aides
3. Le morcellement des dispositifs légaux
4. La mission d'information et d'accompagnement des entreprises

IV. LA RÉGIONALISATION DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE A PERMIS DE MIEUX PRENDRE EN CONSIDÉRATION LES SPÉCIFICITÉS BRUXELLOISES

1. **Les liens forts tissés avec la politique de l'emploi**
   - L'économie sociale
   - encore l'agriculture urbaine
   - Les "zones d'économie urbaine stimulée" (ZEUS)
2. **La concurrence interrégionale**

V. LA NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE D'ÉVALUATION LÉGISLATIVE DANS LE DOMAINE DU DROIT PUBLIC ÉCONOMIQUE

1. **Une nécessité imposée par la faiblesse du débat juridique**
2. **Les premiers outils d'évaluation sont déjà en place**
   - Rapports annuels (d'activité ou d'évaluation)
   - L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)